

# CONDITIONS GÉNÉRALES

## PROGRAMME DE FIDÉLITÉ SANIRUN

### 1. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE LA CARTE PRIVILÈGE

La CARTE PRIVILÈGE appartient au PROGRAMME DE FIDÉLITÉ proposé par la société SANIRUN.

L'objectif de ce PROGRAMME DE FIDÉLITÉ est d'établir une relation privilégiée entre SANIRUN et les clients de l'enseigne ; ce que la personne physique (ci-après le « CLIENT ») qui a dûment rempli son inscription en ligne via le site internet [www.sanirun.com](http://www.sanirun.com) reconnaît.

Toute adhésion au PROGRAMME DE FIDÉLITÉ entraîne l'acceptation pure et simple par le CLIENT et l'entreprise qu'il représente des présentes conditions générales d'utilisation, lesquelles lui ont été présentées, sont accessibles à tout moment sur le site internet [www.sanirun.com](http://www.sanirun.com) et dont il reconnaît avoir pris connaissance en complétant son inscription.

Les conditions générales en vigueur sont disponibles sur simple demande sur le site internet [www.sanirun.com](http://www.sanirun.com) ou sur demande écrite à l'attention du Service Commercial – 9 chemin des trois roches – 97435 Saint Gilles les hauts.

#### 1.1. QU'EST-CE QUE LA CARTE PRIVILÈGE ?

La CARTE PRIVILÈGE délivrée par SANIRUN au CLIENT permet à son titulaire de bénéficier du PROGRAMME DE FIDÉLITÉ et dans ce cadre, de se voir accorder par SANIRUN des points cadeaux crédités sur sa CARTE PRIVILÈGE en unités équivalents euros (ci-après « POINTS CADEAUX »).

#### 1.2. MODALITÉS D'UTILISATION DE LA CARTE PRIVILÈGE

- **Comment obtenir des POINTS CADEAUX ?**

Chaque facture déclarée par le CLIENT sur son espace fidélité lui donne droit à des POINTS CADEAUX.

La validation par SANIRUN des montants déclarés est requise avant que les POINTS CADEAUX ne puissent être consommés.

Les modalités d'obtention des POINTS CADEAUX sont définies librement par SANIRUN.

Le détail des cadeaux et le nombre de points cadeaux nécessaires pour y prétendre est disponible à tout moment sur l'espace fidélité du CLIENT.

Il sera demandé au CLIENT, à chaque consultation de son espace fidélité de justifier de ses identifiants personnels.

A défaut de pouvoir en justifier, le CLIENT ne pourra pas accéder à son espace personnel.

- **Comment connaître le solde de ses POINTS CADEAUX ?**

Le CLIENT peut consulter le solde de ses POINTS CADEAUX directement sur son espace fidélité ou sur simple demande auprès du Service Commercial de SANIRUN ([location@sanirun.com](mailto:location@sanirun.com)).

- **Comment utiliser ses POINTS CADEAUX ?**

Les POINTS CADEAUX cumulés par le CLIENT sur la CARTE PRIVILÈGE peuvent être utilisés, en tout ou partie, sous forme de CADEAUX.

La CARTE PRIVILÈGE n'est en aucun cas une carte de paiement.

Les POINTS CADEAUX ne peuvent donner lieu ni à une contre-valeur en numéraire, ni à un rendu en monnaie.

Seuls les cadeaux proposés sur le site internet de SANIRUN via son programme de fidélité sont éligibles.

### **1.3. COMMENT ADHERER AU PROGRAMME FIDELITE ?**

- **Qui peut adhérer au PROGRAMME FIDELITE ?**

Toute personne physique âgée de 18 ans et plus, sur simple demande auprès du Conseiller Location, peut adhérer au PROGRAMME FIDELITE.

L'adhésion au PROGRAMME FIDELITE est gratuite.

Le PROGRAMME FIDELITE est strictement réservé aux clients SANIRUN (personnes physiques) pour une utilisation privée. Toute autre utilisation sera considérée comme frauduleuse et conduira à la perte du bénéfice du PROGRAMME FIDELITE.

- **Quelles sont les formalités ?**

Pour adhérer au PROGRAMME FIDELITE, le CLIENT doit créer son espace dédié, il sera assisté par le Conseiller Location.

Le CLIENT garantit l'exactitude, l'intégrité et la véracité des données et informations transmises lors de son adhésion au PROGRAMME FIDELITE.

A l'issue de cette adhésion, le CLIENT se verra remettre par le Conseiller Location sa CARTE PRIVILÈGE nominative disposant d'un numéro unique d'adhésion dont il sera le seul et l'unique titulaire. Il ne sera remis qu'une seule CARTE DE FIDELITE nominative par CLIENT.

- **Que faire en cas de changement de ses coordonnées ?**

En cas de changement de ses coordonnées personnelles, le CLIENT devra en faire la déclaration au Conseiller Location ou par notre formulaire de contact sur [www.sanirun.com](http://www.sanirun.com)

- **Que faire en cas de perte, de vol ou d'endommagement de sa CARTE PRIVILÈGE ?**

En cas de perte, de vol ou d'endommagement de sa CARTE PRIVILÈGE, le CLIENT devra, dès la constatation de l'événement, faire une déclaration auprès de SANIRUN.

La carte ainsi déclarée perdue, volée ou endommagée sera désactivée. Une nouvelle CARTE PRIVILÈGE nominative disposant d'un nouveau numéro d'adhésion sera remise au CLIENT et les POINTS CADEAUX déjà crédités à la date de la déclaration seront transférés sur sa nouvelle CARTE PRIVILÈGE.

L'entreprise SANIRUN ne pourra être tenue pour responsable, à l'égard du CLIENT, en cas d'utilisation frauduleuse de la Carte Privilège.

#### **1.4. COMMENT SONT UTILISEES LES DONNEES PERSONNELLES DU CLIENT ?**

Le PROGRAMME FIDELITE, proposé par SANIRUN au CLIENT, est la propriété de SANIRUN.

La mise en place du PROGRAMME FIDELITE respecte les formalités préalables imposées par la réglementation de la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Les données personnelles communiquées par le CLIENT via son inscription pourront être utilisées par SANIRUN pour contacter le CLIENT dans le cadre du PROGRAMME FIDELITE ainsi que pour lui envoyer des informations et des offres.

Le CLIENT peut exercer, à tout moment, ses droits d'accès, de modification, de rectification et de suppression sur les informations le concernant et peut s'opposer, pour motif légitime, au traitement de ses données de la manière suivante :

- en écrivant au Service Commercial – SANIRUN – 9 chemin des trois roches – 97435 Saint Gilles les hauts
- en envoyant un e-mail via notre formulaire de contact sur [www.sanirun.com](http://www.sanirun.com)

#### **1.5. RESPONSABILITE**

SANIRUN décline toute responsabilité, à l'égard du CLIENT, en cas de non-respect des présentes conditions générales d'utilisation.

SANIRUN se réserve le droit d'engager toute action, notamment judiciaire, qu'elle jugerait utile en cas de déclaration erronée ou mensongère et/ou d'utilisation abusive ou frauduleuse de la CARTE PRIVILÈGE.

Dans ces hypothèses, le CLIENT perdra le bénéfice du PROGRAMME FIDELITE et la totalité des avantages crédités sur sa CARTE PRIVILÈGE seront supprimés.

#### **1.6. DIVERS**

Les présentes conditions générales d'utilisation peuvent être modifiées à tout moment.

Le CLIENT en sera préalablement informé par communication des nouvelles conditions générales d'utilisation par tout moyen approprié (Email, site internet, etc.).

Dans le cas où SANIRUN ne serait plus en mesure d'assurer le bon fonctionnement du PROGRAMME FIDELITE, celui-ci pourrait être suspendu ou arrêté à tout moment. Une information en ce sens serait alors communiquée au CLIENT par tout moyen approprié.

En cas de cessation du PROGRAMME FIDELITE, les POINTS CADEAUX crédités sur la CARTE PRIVILÈGE du CLIENT pourront être utilisés pendant le délai qui sera indiqué par SANIRUN et à l'issue duquel ils seront définitivement perdus.